



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 1er février 2008

### SUJET : Lettre ouverte au recteur :

#### **Un geste de survie de l'estime de soi**

Monsieur le Recteur,

Suite à la médiatisation d'un incident au collège Gilles de Chin de Berlaimont, le Sgen CFDT Nord Pas de Calais s'étonne de la façon dont a été traitée cette affaire. D'abord, à propos de la réaction judiciaire : nous nous étonnons de la façon disproportionnée dont les autorités judiciaires et policières ont traité ce collègue, tel un véritable « danger public ». Ensuite au niveau de notre propre hiérarchie : alors que l'insulte était avérée, vos services avaient annoncé que le collègue ne pourrait reprendre ses élèves, comme s'il était un véritable « danger pour les enfants ». Enfin au niveau médiatique : de nombreux bruits circulent sur cette affaire et ne sont pas des plus sains pour la justice ni pour l'équité.

Le collègue qui donne une gifle parce qu'il a été insulté n'a est pas forcément raison et son geste n'est certainement pas acceptable mais sans doute est-il explicable et même compréhensible.

Cet établissement fait partie de ces collèges où règne un contexte violent, où les rapports d'incidents, les rapports au procureur se comptent par dizaine. Les enseignants de ces établissements qui travaillent dans des conditions difficiles et croient à leur mission, s'occupent de tous les élèves mais sont épuisés par les gestes de mépris. Ces comportements sont insupportables, éprouvants. Parmi ceux-ci, les insultes, véritables humiliations, les touchent au plus profond d'eux-mêmes. Les plus fragiles, les plus sensibles répondent parfois, n'en pouvant plus, se sentant méprisables car impuissants : c'est alors que peut survenir cette réponse inappropriée.

Cette réponse est-elle dans ce cas inadmissible? Ce qui pour nous est inadmissible, c'est la violence verbale, physique entre élèves, entre les élèves et les adultes que l'administration continue de relativiser. Ce qui est inadmissible, c'est l'absence de respect. La gifle, si elle ne se défend pas, est un « **geste de survie de l'estime de soi** ».

Nous ne voulons pas d'autoritarisme mais bien que cette affaire soit traitée avec humanité, avec circonspection – deux mots qui ont largement manqué jusqu'à présent. Nous demandons aussi que le collègue soit aidé par sa hiérarchie dans ses démarches tant sur le plan juridique que sur le plan humain. Nous demandons à ce qu'il soit fait preuve d'intelligence et de compréhension dans le traitement de ce dossier par vos services quant à l'avenir de ce collègue.

Enfin, cet exemple nous donne largement raison quand nous dénonçons les suppressions de postes, la diminution des adultes dans les établissements, la multiplication des heures supplémentaires au détriment de la qualité de l'encadrement et de l'enseignement.

**Ce que demandent les collègues dans ces établissements, ce n'est pas plus d'heures supplémentaires, c'est du respect, simplement du respect.**

Bernard Steelandt  
Secrétaire Général du  
Sgen CFDT Nord - Pas de Calais

SYNDICAT SGEN-CFDT NORD-PAS DE CALAIS 145, rue des Stations - 59800 Lille

Tel : 03-20-57-81-81 Fax : 03-20-15-20-56 E/Mail : [lille@sgen.cfdt.fr](mailto:lille@sgen.cfdt.fr)

Sites : <http://www.sgen-cfdt.org/> <http://pagesperso-orange.fr/sgen5962/> <http://www.cfdt.fr/edito.htm>

Permanence du lundi midi au vendredi midi de 9h à 12h et de 14h à 17h